

Hydro One Networks Inc. a demandé des montants d'indemnisation pour la protection des tarifs de branchement d'installations de production d'énergie renouvelable

Hydro One Networks Inc. a demandé les autorisations ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2024.

- Percevoir un paiement unique de 8 697 477 \$ et de 130 800 \$ pour les investissements de branchement d'installations de production d'énergie renouvelable effectués avant le 1^{er} janvier 2024, qui ne sont pas financés par le solde accumulé dans le compte 1533, pour Hydro One Distribution et la zone tarifaire de Peterborough, respectivement.
- Percevoir les montants d'indemnisation provinciaux liés à la protection des tarifs de branchement d'installations de production d'énergie renouvelable mensuellement pour les années 2024 à 2027, pour Hydro One Distribution.
- Modifier mensuellement les montants d'indemnisation liés à la protection des tarifs de branchement d'installations de production d'énergie renouvelable des consommateurs provinciaux d'électricité pour les années 2024 à 2027, pour la zone tarifaire de Peterborough.
- Rectifier la répartition des coûts historiques de Hydro One Distribution entre les différents clients (c.-à-d. Hydro One Distribution et les contribuables provinciaux).

À savoir

Il existe trois types d'audiences à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le requérant a demandé une audience écrite et la CEO prévoit y procéder. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette

demande.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informé au sujet de cette demande et de participer au processus.

Visitez le site www.oeb.ca/notice et utilisez le numéro de dossier

EB-2023-0291 pour :

- Examiner la demande;
- Envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- Présenter une demande pour devenir un intervenant.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le

6 novembre 2023 pour :

- Fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- Présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

En savoir plus

Ontario Energy Board

📞 1 877-632-2727 TTY: 1-877-632-2727

🕒 Monday - Friday 8:30 AM - 5:00 PM

🌐 oeb.ca/notice

Hydro One Networks Inc.

📞 1-888-664-9376

🕒 Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h

🌐 <https://www.hydroone.com/>